

## **INTERVENTION DE LA FAGERH**

Au travers de quelques exemples (celui d'un non-voyant, celui d'un tétraplégique, celui d'une paraplégique, etc.), on montrera comment, au-delà de l'approche macro-économique de l'AFPA et la traduction de ses observations dans un système de formation, les nouvelles technologies ouvrent des possibilités de travail aux personnes handicapées, à condition qu'elles soient sous-tendues par des pratiques pédagogiques personnalisées. Il s'agit, en effet, de s'emparer des ouvertures découlant de l'évolution des technologies et de les adapter, cas par cas, aux personnes, la personnalisation devant être d'autant plus grande que les difficultés nées du handicap sont importantes.

Actes du Colloque HANDITEC-SETAA 1991  
Tome I  
Technologie, Handicap et Travail  
La Technologie au Service des Personnes Handicapées et des Personnes âgées

Actes du Colloque HANDITEC-SETAA 1991  
Tome I  
Technologie, Handicap et Travail  
La Technologie au Service des Personnes Handicapées et des Personnes âgées